

AUGNY

Aujourd'hui



BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2015



AUGNY Aujourd'hui / Juillet 2015

MAIRIE AUGNY

14, rue de la Libération 57685 AUGNY

Tél : 03.87.38.32.94

Fax : 03.87.38.36.62

Site internet : www.augny.com

Mel : mairie.augny@wanadoo.fr

FB : Mairie d'Augny

Directeur de la publication : François HENRION

Conception : Mairie d'Augny

N° ISBN des publications municipales : 1283-4598

Comité de rédaction

Chantal LEMIRE

Philippe KOEHLER

Mise en page, maquette

Chantal LEMIRE

Impression : TEKPRESSE - 57685—AUGNY

06 84 97 98 96

Tirage : 900 exemplaires

Photographies :

Commission Communication : Chantal LEMIRE

Luc DOBOCZ

associations, écoles, périscolaire,

Les articles de ce magazine ont été rédigés avec le concours de :

Chantal LEMIRE, Béatrice GLATTFELDER, Philippe KOEHLER, Aline BALOSSO et les associations, la paroisse, le CSJ,

Rédaction—Sommaire	2
L'éditorial	3
Numéros utiles	4
Événements	5/9
Vie scolaire / Périscolaire	10/13
Vie associative	14/29
Patrimoine	30
Informations	31/32
Services Techniques	33
Etat civil	34

Aujourd'hui est une publication de la commune d'AUGNY (Moselle).

Bulletin officiel d'information municipale ouvert aux associations de la commune.

LE BULLETIN MUNICIPAL ET LES ASSOCIATIONS

La Municipalité rappelle que le bulletin municipal est ouvert aux associations de la commune qui souhaitent faire paraître un communiqué et cela, quelle que soit leur activité : sportive, culturelle, artistique, autre . . . En fonction du contenu des articles et de la mise en page du bulletin, le Comité de rédaction se réserve le droit de publier, en concertation avec leurs auteurs, tout ou partie des articles proposés. Si elle le juge opportun, la Municipalité se réserve un droit de réponse aux articles publiés.

Rappelons à nos administrés qu'ils peuvent se faire communiquer en mairie tous les documents administratifs relatifs à l'action municipale : délibérations, décisions, factures, contrats de prêts, etc. S'adresser au secrétariat pendant les heures d'ouverture.



LE MOT DU MAIRE



La loi NOTRE

(Nouvelle Organisation des Territoires) concerne toutes les collectivités et donc les communes. L'objectif affirmé de ce texte est de réduire le déficit public. C'est bien, c'est même nécessaire, mais pourquoi désigner la commune comme le grand responsable d'un mal qui corrode notre pays depuis 30 ans.

Le problème de cette réforme c'est le gigantisme qu'elle veut apporter à l'organisation des territoires. On ne raisonne plus en terme de bassin de vie mais en nombre d'habitant. On nous dit que de la société civile n'est plus acteur de notre démocratie, mais nous qui administrons nos villages, nous sommes issus de cette société civile. Notre bilan est bon. Nos dépenses sont moindres que celles des villes, nous coûtons moins chers (nous percevons moitié moins de dotation par habitant qu'une ville), nous investissons plus car nous avons moins de dépenses de fonctionnement. Notre réactivité est quasi immédiate lorsqu'un problème se présente.

L'état crée sans cesse de nouvelles couches administratives. La dernière en date s'appelle « la Métropole ». Après les communautés de Communes, les communautés d'agglomérations, les communautés Urbaines, le Grand Paris voici donc arrivé la Métropole qui doit réunir au moins 500 000 habitants.... Toutes ces collectivités ont des compétences différentes, obligatoires ou optionnelles..... Mais quelle confusion, qui y comprend encore quelque chose.

Notre quotidien est de préserver le lien social, le vivre ensemble, de s'inquiéter des autres, de donner des moyens à l'éducation, de trouver des solutions à tout, autrement dit : être polyvalents.

La commune est le premier des services publics. Incontestablement, nous sommes une communauté humaine.

Mais tout ceci n'est-il pas finalement qu'un tour de passe-passe pour créer les conditions d'un alignement automatique des impôts locaux..... vers le haut bien sûr !!!!!



Manifestation devant la gare de Metz, organisée par l'association des maires ruraux de Moselle, et qui a rassemblé quelques 500 élus.

**NOUVEAUX HORAIRES
A COMPTER DU 05 JANVIER 2015**

	8h30	12h	12h30	13h30	17h	18h
Lundi						
Mardi						
Mercredi						
Jeudi						
Vendredi						



Sur RDV au 03 87 38 32 94



Ouverture au public



**Poste Heures
d'ouverture**

Mairie

14, rue de la Libération
57685 AUGNY

Tél : 03 87 38 32 94

Fax : 03 87 38 36 62

mairie.augny@wanadoo.fr

Facebook : Mairie d'Augny

Accueil périscolaire

Espace Mazenod

Impasse du Glissu

Tél : 03 87 68 01 78

06 30 07 42 74

periscolaire.augny@wanadoo.fr

wanadoo.fr

Borne internet

Espace Mazenod

Bibliothèque municipale

3, rue de la Libération

Tél : 03 87 38 75 04

Mel : biblio.augny@orange.fr

Groupe scolaire

École élémentaire «Le Pâtural»

Tél : 03 87 38 49 42

École maternelle «Les Galopins»

Tél : 03 87 38 32 83

Ramassage des ordures

ménagères

sortie des sacs noirs le mardi
matin, où le lundi soir après 20 h

Tri sélectif

Le mercredi matin (sacs
transparents)

Déchetterie Augny/Marly

lundi et jeudi de 14 h à 18 h 30

mardi, mercredi, vendredi,

samedi de 9 h 30 à 18 h 30

dimanche de 9 h 30 à 12 h 30

Enlèvement des objets

encombrants

Tél : 03 87 39 32 71

du lundi au vendredi, de 8 à 12 h

Cabinet médical

9, rue de la Libération

Dentiste

Dr Latrompette

Tél : 03 87 63 18 77

Généralistes

Dr Behm 03 87 38 36 36

Dr Leupold 03 87 38 38 39

Kinésithérapeutes

MM. Reggiori et Kaiser

Tél : 03 87 38 34 06

Podologue pédicure

Mlle Reggiori Tél : 03 87 52 63 27

Orthophoniste

Mme Pierrebitte

Tél : 03 87 38 33 10

Cabinet d'infirmières

Mmes Florchinger

Tél : 06 81 58 29 11 et

Blot : Tél : 06 11 48 46 68

Dentiste

Dr Hueber-Menger

3ter rue d'Orly

Tél : 03 87 65 00 06

Pharmacie

9, rue de la Libération

Tél : 03 87 38 49 49

Médecin de garde

MEDIGARDE

Tél : 0 820 33 2020

Assistante sociale

Mme Claudine Lombard

Centre médico-social

3 rue de la Libération

à Augny (Mazenod)

Tél : 03 87 55 62 00

du lundi au jeudi de 9h30

A 12 h et de 14h30 à 17 h

le vendredi de 9h30 à 12h

et de 14h30 à 17h

le samedi de 9h30 à 12h

Cercle Saint-Jean

Espace Mazenod

3, rue de la Libération

Tél : 03 87 63 79 51

cercle.saint.jean@wanadoo.fr

Poste

14 bis, place St Jean

Tél : 03 87 38 34 94

L u n d i : d e 9 h 3 0 à 1 2 h

et de 14h 30 à 17h

le mardi, jeudi et vendredi de 9h30

à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 9h30 à 12 h

le samedi de 9h30 à 12h

Police municipale Marly-Augny

13 place de Gaulle à Marly

Tél : 03 87 64 80 17

Fax : 03 87 32 56 68

Mel: police-marly57@orange.fr

Gendarmerie

Brigade de Ars sur Moselle

76, rue Georges Clémenceau

Tél : 03 87 60 63 93

du lundi au samedi de 8h à 12h

et de 14h à 18h

les dimanches et jours fériés

de 9h à 12h/de 15h à 18h

Numéros d'urgences

Pompiers 18

Gendarmerie 17

(112 avec un portable)

Samu 15

Centre anti-poisons Nancy:

03 83 32 36 36

Gaz sécurité dépannage

Tél : 0810 433 057 ou

0800 473 333

Électricité sécurité dépannage

Tél : 0810 30 35 10

Saur (eau) : 0811 747 078

Service des eaux

SAUR 9 rue Pougin

Montigny les Metz

Taxi Augny

Tél : 03 87 52 16 17

Tél : 03 87 57 40 26 /

06 71 17 00 13

INAUGURATION DU COMPLEXE SPORTIF DIMANCHE 14 JUIN 2015

Un complexe sportif moderne et adapté aux besoins de demain.

Le plateau sportif qui a été inauguré le 14 Juin 2015, est le résultat de 4 années de réflexion et de concertation avec les différents acteurs : collectivités territoriales, professionnels du sport, maîtres d'ouvrage spécialisés. La municipalité a souhaité, à travers cette réalisation, redonner un essor au sport sur la commune et ses environs.

Ce magnifique plateau sportif est composé d'un terrain de football en gazon synthétique et de 3 courts de tennis en terre battue artificielle.

Cette motivation est combinée à celle du désir de retisser le lien social.

La vocation du football est naturellement associée au concept du collectif et son rôle de catalyseur est avéré ; le tennis, sport plus individuel, comporte quant à lui des exigences sportives complémentaires à celle du sport collectif.

La juxtaposition de ces deux offres confère à ce lieu une belle pluralité.

Souvenirs de Lucien

C'est naturellement et unanimement que le nom de **Lucien LALLEMENT** s'est imposé au moment du choix du nom de ce magnifique stade synthétique. Un hommage mérité pour cet homme qui a laissé dans les mémoires et dans les coeurs des valeurs de respect, de tolérance, d'engagement et d'amitié.



INAUGURATION



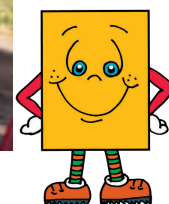
Ouverture officielle du complexe sportif symbolisée par le ruban coupé par Monsieur le Maire



Rencontres amicales pour ces jeunes footballeurs qui ont été les premiers à fouler le sol synthétique du nouveau terrain .



**Le montage
des
Chapiteaux
.....
Un travail de
titans**



1 terrain de football synthétique



Dimension : 18/36m
Aire de jeu : 23,77/10,97m
Recul : 6,1m derrière chaque court, 3,5m sur chaque côté
Revêtement : type MATCHLAY (Polytan) remplissage de briques pilées
Composition du revêtement : combinaison d'un tapis aiguilleté structuré de 10,5 mm d'épaisseur avec un remplissage de briques pilées.
Moquette : mise en place sur des enrobés drainants profilés à plat.

3 terrains de tennis



TERRAIN DE FOOTBALL

Dimensions : 105/68m
Zones de dégagement : 2,5 m
Revêtement : gazon type Liga Turf RS+ Coolplus World Cup Edition 240 22/4 (Polytan)
Hauteur de fibre : 40mm
Couche de coulée : 25mm remplissage sable (13KG/m²) + granulats élastomères (5kg/m²)
Gazon : mono filament en polyéthylène bicolore composé de brins droits non frisés extrudé individuellement sans fibrillation
Densité : 11 550 touffes/m², épaisseur de fibre de 360 microns



Petit match
amical entre élus et
personnels techniques



OUVERTURE DE LA MAISON MEDICALE PREVUE EN FEVRIER 2016



Monsieur Lionel VILAIN, notre pharmacien, s'est mis en position de « leader » du groupe en motivant et fédérant tous les professionnels de santé d'Augny. Il a été le « porteur du projet »

Monsieur MUNGER, quant à lui, a joué le rôle de coordonnateur, rôle indispensable et lien entre les professionnels.

Notre collectivité soutient ce projet

Il a fallu évaluer la motivation de chacun et les freins ou réticences éventuelles pour que ce projet repose sur les bases d'une équipe motivée et donc de mettre toutes les chances de réussite de notre côté.

Concrétisation aujourd'hui avec la pose de la 1ère pierre de cette maison de santé.





- Le financement -

Le financement participatif privé est un modèle pour une collectivité comme la nôtre. Les calculs de coût sont indispensables pour savoir où et comment s'engagent les professionnels de santé.

Ces coûts dépendent :

- du nombre de professionnels de santé impliqués.
 - de la surface des locaux
 - du type de travaux : construction.
- Mais aussi de l'emplacement !

C'est pourquoi nous avons modifié notre PLU.

Le jeudi 25 Juin, pose de la 1^{ère} pierre de la maison médicale

LA MAISON DE SANTE D'AUGNY

La volonté de créer une maison de santé naît le plus souvent d'aspirations diverses selon les professionnels de santé.

- améliorer la qualité de leur exercice par des conditions de travail et de gestion de leur temps d'activité plus souple.
- améliorer la prise en charge de leurs patients et la continuité des soins.
- rompre l'isolement dans leur pratique quotidienne.
- diversifier leurs activités.
- inciter de jeunes médecins à venir s'installer et éviter ainsi de laisser leur patientèle sans offre de soins lors d'un départ en retraite.

Ces projets sont lourds et très longs à aboutir.

Mais le projet suscite un fort engouement et une GRANDE adhésion de la part des Aunéens.



Le site internet de votre commune évolue



Vous pourrez désormais y trouver une foule de renseignements y effectuer vos démarches en ligne, nous contacter facilement et retrouver toutes les actualités de votre commune
Rendez-vous à la rentrée.

« Rendez-vous aux jardins » 5/6/7 JUIN 2015

C'est la XIII^{ème} édition pour ces « rendez vous aux jardins », organisés par le Ministère de la Culture, mais la première participation d'Augny, plus particulièrement du parc Simon, qui fut mis à l'honneur. Durant trois jours, animations, concert, exposition de sculptures et peintures ont animé ce lieu pour le plaisir des nombreux visiteurs venus profiter du soleil et de la nature.

Vendredi : Journée sous le signe de la bonne humeur, la joie, le partage. Les écoles, le périscolaire et Handas, tous ont répondu présents en confectionnant des décorations pour les arbres mis à leur disposition par les services techniques. Un grand merci à tous pour leur participation.



Les pensionnaires de la MAS ont participé à la décoration des arbres



Les CE2/CM1 de l'école « le Pâtural » d' Augny reçoivent le Prix des 20 ans de La Main à la pâte.

Les CE2/CM1 de l'école le Pâtural d'Augny et leur enseignant Thierry Bouchy ont participé au Concours des Chercheurs en Herbe, compétition de films scientifiques organisée par CANOPE académie de Nancy Metz (réseau de création et d'accompagnement pédagogique) en liaison avec la Maison pour la Science en Lorraine.

Ils ont été sélectionnés pour la finale le jeudi 4 juin au Palais des Congrès de Nancy où le président du Jury Jean-Luc Strugarek, Directeur académique des services de l'Éducation nationale de Meurthe-et-Moselle, et Yves Quéré, Membre de l'Académie des sciences, leur ont remis le prix spécial de la « Main à la Pâte ».



Ce prix a consisté en un voyage à Paris le mercredi 10 juin où ils ont été reçus dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à l'occasion du 20^e anniversaire de la fondation « La Main à la Pâte ». Ils ont pu assister à une pièce de théâtre, visionner quelques films sur le thème des sciences, voir leur film « Défis et dégâts » sur grand écran et recevoir leur prix devant Jean-François Bach, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et Pierre Léna, président de La Main à la pâte.

Ils ont ensuite participé à des ateliers interactifs sur le thème des sciences avant d'assister à un concert de musique classique.

Ce voyage a été pour certains l'occasion de découvrir pour la première fois la capitale et quelques-uns de ses joyaux : Notre Dame, le jardin du Luxembourg, le Panthéon, la tour Eiffel aperçue de loin et bien sûr la mythique Sorbonne

Tous les petits chercheurs en herbe, leur enseignant et les parents accompagnateurs sont revenus enchantés de cette journée inoubliable qui sans doute suscitera des vocations de scientifiques, d'acteurs, de journalistes ou de musiciens !



Journée à Paris avec les élèves de la classe de Monsieur BARBIER
Après la Cité des sciences, promenade en bateau-mouche puis visite de la Tour Eiffel.
9 Juin 2015



L'accueil périscolaire a, cette année , avec toute son équipe, invité pour une première les parents d'élèves, les enseignants et les élus à partager notre repas de Noël 2014. Ce fut une réussite.



Nous nous sommes aussi rapprochés du comité des fêtes pour les aider dans les différentes manifestations du village. En effet, c'est avec beaucoup d'entrain que les enfants et les adolescents ont participé à la décoration du parc Simon avec de jolies montgolfières et des oeufs en carton lors de la grande fête de Pâques.



En parallèle à ces projets, les enfants ont participé à diverses activités le soir : atelier vidéo, atelier nature, grimage, activité manuelle, éveil musical, atelier d'initiation au sport, échange avec la bibliothèque...

Ados

Cette année l'accueil ados se réalise le vendredi soir. Avec une explosion d'inscriptions, plus d'une vingtaine de jeunes fréquentent l'accueil de 19h00 à 20h00. Les jeunes ont participé à différents projets d'autofinancement pour permettre de réduire le coût de leur séjour de cet été qui se nomme « Ballade en France ».





**Ateliers nature
Jeux sportifs
font partie des activités
proposées par Aline et
son équipe**



**Le 15 Mars, participation au loto organisé par l'UNC, avec l'aide du « Soleil d'Or » et du « Nid Gourmand » qui ont offert des lots.
Merci à tous les généreux donateurs.**

**Différentes actions ont été menées :
participation au marché de Noël , vente de brioche avec la boulangerie du village, vente de chocolat de Pâques Jeff de Bruges, échange avec d'autres structures ados des PEP 57,
participation à la décoration de la fête patronale du comité de fêtes.**



Sortie pédagogique et de mémoire.

Le comité du Souvenir français d'Augny organise tous les ans la sortie pédagogique et de mémoire pour la classe des CM2 de l'école communale.

Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, le choix local s'est porté sur Thiaucourt (54), le Bois le Prêtre, le Saillant de St Mihiel, sites marqués lors de la première Guerre mondiale, principalement en 1915.

La veille de la sortie, le président G. Louyot est passé dans la classe pour bien préparer cette journée. La classe de M. Barbier a été encadrée par quelques adultes du comité. Le premier arrêt s'est fait au cimetière militaire de Montauville nécropole nationale du Bois le Prêtre. Un dépôt de gerbe a été fait au monument des soldats français morts au Bois le Prêtre. Ensuite ce fut la visite du musée de Thiaucourt avec les commentaires de son passionné et passionnant conservateur. Après la pause méridienne ce fut la visite commentée du cimetière américain du Saillant de St Mihiel par une responsable du lieu. Au retour, après un arrêt au cimetière allemand de Thiaucourt, ce fut la visite de l'église de Fey en Haye, village reconstruit, pour y voir les vitraux et le tronc d'un chêne mitraillé sorti du Bois le Prêtre. Ensuite ce fut la pause goûter à Fey en Haye, sur le site du village détruit en 1915, et après cette journée de mémoire ce fut le retour à Augny.

Cérémonie de remerciements et remise de diplôme et médailles :

- Pascal BAUQUE récompensé par un diplôme
- Médaille de bronze pour François HENRION et Margaux HENRION

Pour leur investissement et soutien au « Souvenir Français »



29 JUIN 2015
Journée du Souvenir
au Monument aux
Morts



70 ème anniversaire de l'Armistice 39/45

C'est en cortège, précédées par la batterie-fanfare et des porte drapeaux, que les autorités civiles et militaires se sont rendues au monument aux morts.

Après lecture des messages du jour par le maire François HENRION, et de Ernest GAUGUE, Président de la section locale de l'UNC, des gerbes ont été déposées par les personnalités, suivies de la minute de silence et de la Marseillaise chantée par la population.

Cette journée du souvenir fut aussi l'occasion de remettre, au cours du vin d'honneur,

la Médaille UNC ARGENT à :

**Madame Marie-Madeleine
GAUGUE**

**Madame Marguerite LEVER-
GOS.**

La Médaille d'OR UNC à :

**Madame Monique HUARD
Madame Odile LORRAIN**



LOTO UNC / PERISCOLAIRE

A la demande de Chantal LEMIRE, le comité de l'UNC a donné un avis favorable pour organiser, en commun avec le périscolaire, un loto, le Dimanche 15 Mars.

Cette association entre les Anciens et la jeunesse a été positive compte tenu de la présence de 206 personnes et de la vente de tous les billets de la tombola organisée par la responsable du périscolaire, les parents, et les ados.

Ce résultat a permis au Président de l'UNC de remettre un chèque de 720 Euros au périscolaire pour participer à la sortie organisée en juillet.

Expérience à renouveler.

Ernest GAUGUE

Notre dernière assemblée générale en octobre 2014 a rassemblé plus de 70 adhérents. Elle nous a permis de faire le point sur la situation du club. La partie la plus importante de nos travaux d'insonorisation est terminée. Restent encore quelques finitions qui amélioreront encore le résultat.

C'est avec satisfaction que nous accueillons de plus en plus d'adhérents domiciliés dans la commune. Ceux-ci représentent environ 17% de nos effectifs.

Bien que nous ayons institué une liste d'attente pour ne pas gonfler exagérément le nombre de nos adhérents, les Aunéens sont prioritaire et s'ils le souhaitent ils peuvent adhérer directement sans passer par la liste d'attente.

Le club s'oriente depuis quelques années vers la compétition.

Parmi les nombreuses disciplines proposées par la fédération Française de tir, les adhérents ont choisi l'une d'elles intitulée T.A.R. (Tir à l'Arme Réglementaire). Entretenir et utiliser les armes militaires réglementaires des différentes armées dans un esprit sportif de sécurité et d'authenticité est l'objet de cette discipline. Le tir à l'arme réglementaire se veut facilement accessible, dans son fonctionnement et sa pratique alliant précision et vitesse, que ce soit au pistolet ou au fusil, en utilisant un équipement et un matériel standard.

Les résultats commencent à être probants et cette année ils nous ont permis de glaner quelques médailles :

Aux Départementaux : une médaille d'or en précision et une d'argent en vitesse.

Aux Régionaux (Lorraine) : une médaille d'argent et une de bronze en vitesse – et en classement par équipe 1° en vitesse et 2° en précision.

Ces excellents résultats nous ont permis d'avoir cinq tireurs qualifiés pour les championnats de France qui auront lieu cette année à Uzès.

Dans un autre registre, notre barbecue traditionnel a réuni en mai 2015 une centaine de convives, qui tous ont été satisfaits de cette prestation.

Les valeurs de la Fédération Française de Tir correspondent aux valeurs traditionnelles du sport : le respect, l'engagement, l'esprit d'équipe, la fraternité, le contrôle et dépassement de soi.



Éric KOCH
Médaille d'or T.A.R.
Précision
Départementaux 2015

N'hésitez pas à vous rapprocher de nous. Nous serons à votre écoute et nous saurons vous dispenser tous les conseils utiles pour débuter dans notre sport en toute sécurité.

Vous pouvez aussi faire mieux connaissance avec notre club en consultant notre site internet :
« lignedemire.com »

Rendez-vous à la station hertzienne ou contactez par téléphone ou par courriel :

Pierre Jammart au 03.87.63.63.14 –
JammartPierre@Numericable.fr



Tennis loisirs- Tennis plaisir Tennis compétition - Tennis passion



Les nouveaux courts extérieurs sont désormais pleinement opérationnels. Des stages d'initiations sont proposés cet été par notre professeur et notre initiateur diplômés fédéraux. Des formules d'adhésion pour ces périodes de vacances sont également disponibles. Le tournoi externe s'est terminé en apothéose le dimanche 14 juin après 6 semaines de compétition qui ont vu plus de 200 joueurs et joueuses en découdre. Les compétiteurs du club se sont distingués puisque dans les 2 tableaux principaux Jérôme FRANCOIS a été finaliste et Manon HESSE a gagné pour la deuxième année consécutive, avant de devenir vice-championne de Moselle 3^{ème} série. Vous trouverez ainsi dans notre club le tennis qui vous convient. Et tout cela dans un décor de rêve.

Les équipements Tennis dans la commune :

Une salle couverte dédiée à la pratique du tennis sur green set parquet, chauffée et éclairée.

3 courts extérieurs surface confort Matchclay (terre battue artificielle)

1 mur d'entraînement

Un Club-House avec sanitaires ,douche et vestiaires ,Bar, Cuisine, Salon TV,WIFI gratuit, mobilier convivial, terrasse avec tables, chauffeuses et stores...

Pour tout contact : tennis.augny@fft.fr ou 03 87 63 79 51 (Secrétariat du Cercle Saint-Jean)

<http://www.club.fft.fr/tennis.augny/>

<http://www.facebook.com/tennisclub.augny>



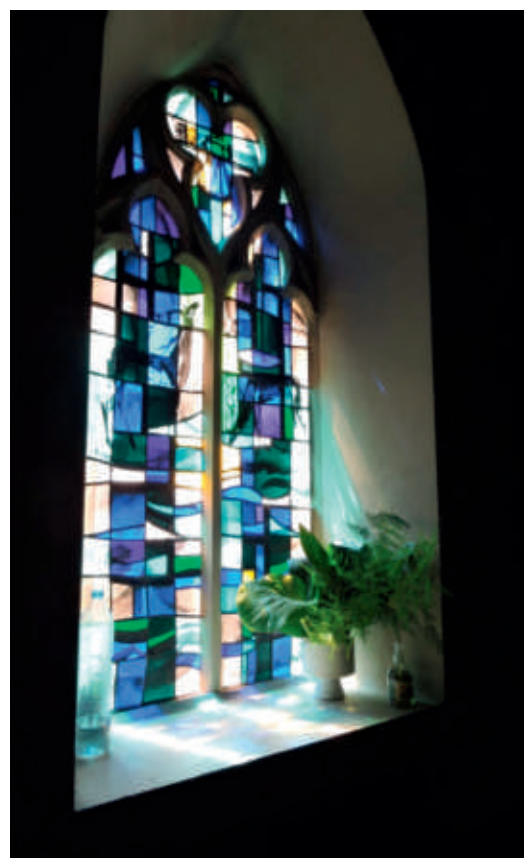
Première communion.

Dans le passé on disait « Petite Communion » ou encore « Communion Privée ». Aujourd'hui on dit simplement « Première des Communions ».

Cette année c'est en l'église d'Augny qu'a eu lieu la Première des Communions de 12 enfants, dont 6 d'Augny. Un bel événement longuement préparé par les catéchistes, chanté par les chorales de Augny et Marly principalement et célébré par notre Curé Thierry Min.

**Vincent Elise Matthias Maxime
Pauline Léna Mathis Louane
Lorie Eloïse Enzo Benjamin**

voici les douze prénoms... des douze apôtres... pour une belle petite Cène



La messe de rentrée aura lieu le 27 septembre 2015 à 10 h 30 heures.

Elle sera célébrée comme l'an passé à Augny, sous chapiteau dans le parc Simon. Après la coupure des vacances cette messe marque la reprise des activités paroissiales.

Un apéritif sera offert par le conseil de fabrique ; un buffet champêtre, agrémenté par les dons culinaires de tous, permettra de partager gourmandise et connaissance. : la meilleure façon de réaliser notre grande communauté de 7 paroisses.

Vous êtes tous chaleureusement attendus.

Béatrice GLATTFELDER
Vice-Présidente du C.C.A.S.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AUGNY

Dans notre commune, l'Action Sociale se pratique au quotidien. L'équipe du CCAS est là pour accueillir toute personne ayant besoin d'information, d'aide, de soutien, les orienter et les accompagner vers les divers partenaires concernés.

Avec sollicitude et discrétion, la lutte contre la solitude, la détresse, la précarité et l'exclusion est notre inlassable combat pour assurer à chacun réconfort et écoute.

Le Fonctionnement du CCAS

Le Conseil d'Administration, présidé de plein droit par le Maire, est composé de membres élus au sein du conseil municipal et de membres nommés parmi les personnes représentant les associations familiales, les personnes âgées ou handicapées.

Le CCAS dispose d'un budget autonome. Les ressources du CCAS sont constituées, en grande partie par la subvention communale, et dans une moindre mesure, par les dons, les legs et les participations d'autres organismes. La comptabilité est tenue par une employée de la commune qui a obligation de réserve dans ses fonctions.

Les Missions du CCAS

Le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'information **pour toute personne ou famille qui rencontre des difficultés**. Il favorise et anime une action générale de prévention et de soutien au profit des personnes âgées, handicapées, des enfants et des familles en difficultés. Il peut également participer aux frais de sorties scolaires, prendre en charge le paiement de facture de cantine scolaire, ainsi que celui de factures diverses.

Mais avant toute chose, chaque demande doit obligatoirement être faite auprès de l'Assistante Sociale du secteur installée au 3 Rue de la Libération (03 87 55 62 00), qui ensuite, fera le lien avec le CCAS de la commune.

Il a pour mission l'instruction administrative des demandes d'aides sociales légales et la gestion de l'aide facultative, propre à chaque commune.

De par son statut et sa formation, le personnel du CCAS est soumis aux règles de déontologie, garantissant la confidentialité pour les personnes reçues.

Membres du CCAS depuis mars 2014 :

HENRION François : Président

GLATTFELDER Béatrice : Vice-Présidente

PIQUEE Annick : Conseillère Municipale

LEMIRE Chantal : Adjointe au Maire

1 représentant des associations locales de la commune ;

1 représentant des associations de personnes âgées et retraitées de la commune ;

1 représentant des associations de personnes handicapées de la commune ;

1 représentant des parents d'élèves.

AUGNY

Comité des fêtes : enfin un local attitré !

Le président du comité des fêtes, Hervé Kuntz, a présidé la cérémonie d'inauguration du nouveau local du comité des fêtes - qui avait servi aux sapeurs-pompiers - situé dans la cour de l'École Mazenod, face à la mairie. Le parabrisas du bâtiment, ainsi que de nombreux objets, ont été remis au comité des fêtes, en présence de Philippe Kuebler, conseiller adjoint, représentant le maire, François Henrion, à l'occasion d'un hommage à la jeunesse nationale de musique, organisée en hommage aux victimes des attentats du 7 janvier dernier, par une minute de silence et suivi d'une messe le dimanche 11 mai à 10 heures.



Les adhérents du comité des fêtes se réunissent en comité de cette inauguration. Photo: M. Kuntz

Cet espace qui était un lieu de vie, d'échange et de partage, très pratique et apprécié des fêtes et à ses conseillers de se réunir dans de bonnes conditions, dans un endroit qui lui est propre. Hervé Kuntz a souhaité les amener dans un local et a souhaité qu'il soit, les musiciens ne pouvant avoir lieu que chez les uns ou les autres.

AUGNY

L'art s'invite au jardin à l'Espace Mazenod

Une belle exposition dans un cadre atypique, voilà ce qui était proposé aux visiteurs de la chapelle de l'Espace Mazenod et du parc Simon. Ce grand week-end des Rendez-vous aux jardins a débuté par la participation de tous les élèves de l'école Le Pâturel : chaque classe a décoré un arbre sous la direction des enseignants dans une ambiance festive. Le périscolaire s'est rendu sur place l'après-midi, accompagné des résidents de la Maison d'accueil spécialisée (Mas) d'Augny. Les portes de l'exposition se sont ouvertes sur de magnifiques œuvres : sculptures sur bois, sur fer, en papier mâché ainsi que divers autres matériaux

qui avaient investi la chapelle. Sur de la peinture également, avec Armelle Rigny qui paraissait la manifestation, ainsi que sur les œuvres des adhérents de l'ASL. Pour qu'il fasse quelques pas, le visiteur se retrouvait au parc Simon où beaucoup de monde se promenait, admirant les œuvres d'Emmanuel et Patrice Fernin, compositions plantées en fer - un cheval, un colporteur, des oiseaux se balançant grâce à un judicieux mécanisme. Ces œuvres vont rester dans le parc tout l'été. Le vernissage de cette exposition s'est déroulé sous les arbres, dans une ambiance champêtre, et au son des notes de jazz de l'orchestre Sweet Lorraine.



Les arbres ont été décorés par les écoles. Photo: M. Kuntz



De nombreuses personnalités ont participé, hier, à l'inauguration du plateau sportif d'Augny. Photo: M. Kuntz

plateau sportif inauguré

De nombreuses personnalités du monde sportif, associatif et politique ont participé à l'inauguration du plateau sportif d'Augny. Celui-ci rassemble trois courts de tennis en terre battue artificielle, avec éclairage, et un terrain de football homologué par la Fédération Française de Football. Un projet global de 1 674 507 €, avec l'aide du Département (602 610 €), de la commune d'Augny (210 240 €), du fonds de soutien aux communes touchées par les restructurations militaires (273 000 €), du fonds de compensation TVA (260 629 €), de la Région Lorraine (30 000 €), du Tennis-club d'Augny (20 000 €) et la FFF (20 000 €).



Courir 15 km dans la nature, ça vous dit ? Rendez-vous à Augny le 3 mai. Photo: M. Kuntz

AUGNY

Rendez-vous au parc Simon

Entre, c'est ouvert. Le parc Simon dévoile ses charmes les 5, 6 et 7 juin lors de la 13^e édition des Rendez-vous aux jardins orchestrés par le maître de la Culture. Un bjoon.

Quand il est ouvert, le parc Simon dévoile ses charmes. Le maître de la Culture, Philippe Kuebler, a orchestré la 13^e édition des Rendez-vous aux jardins. Pour les 5, 6 et 7 juin, les visiteurs se baladent à travers le parc pour admirer les jardins remarquables de ce lieu exceptionnel.



Le parc Simon dévoile ses charmes, un plaisir à l'approche du week-end des Rendez-vous aux jardins. Photo: M. Kuntz

Une belle initiative de la commune d'Augny, qui permet de découvrir les jardins remarquables de ce lieu exceptionnel.

Le maître de la Culture, Philippe Kuebler, a orchestré la 13^e édition des Rendez-vous aux jardins. Pour les 5, 6 et 7 juin, les visiteurs se baladent à travers le parc pour admirer les jardins remarquables de ce lieu exceptionnel.

Le maître de la Culture, Philippe Kuebler, a orchestré la 13^e édition des Rendez-vous aux jardins. Pour les 5, 6 et 7 juin, les visiteurs se baladent à travers le parc pour admirer les jardins remarquables de ce lieu exceptionnel.

Le maître de la Culture, Philippe Kuebler, a orchestré la 13^e édition des Rendez-vous aux jardins. Pour les 5, 6 et 7 juin, les visiteurs se baladent à travers le parc pour admirer les jardins remarquables de ce lieu exceptionnel.

Le maître de la Culture, Philippe Kuebler, a orchestré la 13^e édition des Rendez-vous aux jardins. Pour les 5, 6 et 7 juin, les visiteurs se baladent à travers le parc pour admirer les jardins remarquables de ce lieu exceptionnel.

Le maître de la Culture, Philippe Kuebler, a orchestré la 13^e édition des Rendez-vous aux jardins. Pour les 5, 6 et 7 juin, les visiteurs se baladent à travers le parc pour admirer les jardins remarquables de ce lieu exceptionnel.

Le maître de la Culture, Philippe Kuebler, a orchestré la 13^e édition des Rendez-vous aux jardins. Pour les 5, 6 et 7 juin, les visiteurs se baladent à travers le parc pour admirer les jardins remarquables de ce lieu exceptionnel.

Le maître de la Culture, Philippe Kuebler, a orchestré la 13^e édition des Rendez-vous aux jardins. Pour les 5, 6 et 7 juin, les visiteurs se baladent à travers le parc pour admirer les jardins remarquables de ce lieu exceptionnel.

Le maître de la Culture, Philippe Kuebler, a orchestré la 13^e édition des Rendez-vous aux jardins. Pour les 5, 6 et 7 juin, les visiteurs se baladent à travers le parc pour admirer les jardins remarquables de ce lieu exceptionnel.

Fanfarades pluvieuses Fanfarades heureuses

La pluie n'a pas pris le dessus sur les fanfarades qui ont eu lieu, à Monthureux-sur-Saône (Vosges), auxquelles a participé avec succès la batterie-fanfare Sainte-Cécile d'Augny sous la conduite de Christophe Fuzellier, directeur technique.

Les musiciens ont remporté contre toute attente la troisième place, décernée en la circonstance dans le cadre du trophée Marcel-Ferry qui récompense la meilleure prestation de parade de rue. Eric Pirouet, président de la batterie-fanfare, les membres du comité directeur mais aussi les élus, les musiciens ainsi que leurs proches qui avaient tenu à accompagner la batterie-fanfare dans son déplacement n'ont pu que déclarer leur fierté et leur satisfaction à l'annonce de ce résultat. La batterie-fanfare recrutée. Se présenter les mercredis et vendredis de 10h à 19h30 au 1^{er} étage de l'Espace Mazenod.

Contacts : Eric Pirouet, 06 24 96 53 37 ou president@batteriefanfareaugny.com



La batterie-fanfare d'Augny défile dans la rue de Monthureux. Photo: M. Kuntz

1^{er} Saint-Blaise : c'est le 3 mai

Le CSJ Augny section jogging organisera, dimanche 3 mai, la 1^{re} édition de la Saint-Blaise.

Cette course nature de 15,1 km empruntera un nouveau parcours à 77 % sur chemins et sous bois, avec trois côtes. Le dénivelé total est de 340 m de dénivelé cumulé. Le départ est prévu à 10h, à l'espace Mazenod, à Augny.

Une marche de 11 km est également proposée, avec un départ groupé à 9h. Les enfants du CP au CM2 ne sont pas oubliés puisque trois courses leur sont réservées dans le parc de Mazenod.

Pour terminer cette matinée, un apéritif sera offert. Possibilité de se restaurer sur place.

Renseignements au 03 87 63 79 51. Site : www.cOURSE-augny.com

Un week-end d'art

AUGNY. — Arts sans limite organise son 3^e salon artistique. *Les Remarquables*, les 6 et 7 juin à Augny, sur le site de l'Espace Mazenod-Parc-Simon, en partenariat avec la Municipalité qui participe à l'opération Journées au Jardin, lancée par le ministère de la Culture et la Région.

La chapelle servira d'écran aux sculptures de neuf artistes : Sylvain Divo, Danièle Vogler, Fabrice Perrin, Michel Dardaine, Jean-Marie Eve, Jean-Christophe Cronel, Maurice Belvoix, Jean-Paul Mougeot, Emmanuel Perin. Elle accueillera également Mireille Rohr, invitée d'honneur, qui commentera sa série de tableaux *For intérieur*. Le parc Simon verra l'implantation des structures plus imposantes d'Emmanuel et Fabrice Perin. Le dimanche, des peintres exposeront des tableaux. Un atelier peinture est prévu sur place. Entre la Chapelle et le parc, plus de trente artistes et artisans d'art présenteront leurs créations originales. Sans oublier la littérature, la photographie, le raku avec une cuisson sur place et la peinture sur corps, avec Murielle Dawo. L'exposition de peinture se tiendra dans le niveau inférieur de la chapelle. Restauration et buvette sur place.

Samedi de 14h à 19h et dimanche de 10h à 18h.



LES SPORTIFS DU JOUR

augny

Bad' : bravo les champions

À Jury, deux titres majeurs ont été remportés par les poussins du CSJ badminton Augny : 1^{er} et champion de Moselle 2015, pour Noa Gaillot en simple homme ; 1^{er} et champion de Moselle 2015, pour Victor Ponzo et Noa Gaillot, en double homme. Bravo et félicitations pour leurs exploits et leur comportement exemplaire.

À souligner également la bonne prestation jusqu'en demi-finale double homme poussins pour Téo Seivert et Maximilien Behm-Gautier, sans oublier Justin Ponzo, qui s'est maintenu jusqu'au 3^e tour des simples hommes benjamins, dans une catégorie très sélective.

Toute cette graine de champions promet encore une saison des plus animée, confortant la pratique de cette discipline.



Premier et champion de Moselle par les poussins du CSJ badminton d'Augny. Photo

Ecole de musique : l'année se termine en fanfare



L'école de musique à batterie fanfare d'Augny remporte pour la seconde année le trophée André-Louisvèlle. Photo M.

Décerné par la Fédération de Lorraine de la Confédération française des batteries fanfares, le trophée André-Louisvèlle est remis pour la seconde année consécutive à l'école de musique de la batterie fanfare d'Augny, récompensant la meilleure note du concours, toutes catégories confondues, du jeune Téo Seivert, qui a obtenu 57 points sur 60 dans la catégorie tambour

débutant 2. Les autres élèves ont également été honorés, obtenant des notes très satisfaisantes. Tous font la fierté de leurs professeurs Christophe Fauchet, Christophe Meneux et Eric Prouzet, avec l'assistance de Bruno Musilli. Clara Fortel et Éloïse Malleval ont obtenu respectivement 55 points sur 60 et 52,5 points sur 60 dans la catégorie clairon

débutant 1. Aurélien Fortel et Téo Seivert ont obtenu respectivement 54 et 53,5 points sur 60 dans la catégorie clairon débutant 2. Tazny Fortel 52,1 points sur 60 dans la catégorie clairon basse débutant 2 et Candice Masson 53 points sur 60 dans la catégorie tambour débutant 2. Félicitations à ces élèves généreux et à leurs professeurs pour la qualité de leur enseigne-

ment. L'école de musique recrute en permanence. Pour plus d'informations et pour s'inscrire, se présenter les mercredis et vendredis, de 12h à 19h30, au premier étage de l'Espace Mazenod à Augny, adresse impasse de Gilma. Contacts : Eric Prouzet au 04 24 96 53 33 ou eprouzet@batteriefanfareaugny.com

École de tennis : stage très enrichissant



AUGNY. Une dizaine de jeunes de l'école de tennis a participé à un stage pendant les vacances. Ils ont pu bénéficier des nouvelles installations : trois courts en moquette, saupoudrés de brique pilée. Le stage a ainsi pris des airs de Roland-Garros.

Sous la houlette de Luc, les jeunes ont mis à profit ces matinées pour apprendre et améliorer de nombreux gestes techniques. Des matchs ont permis de mettre en application les nouvelles acquisitions dans une très bonne ambiance. Des stages seront organisés, à partir du 15 juillet.

Le tournoi externe du club a commencé depuis le 1^{er} mai, plus de deux cents joueurs sont inscrits à ce jour. Il se terminera dimanche 14 juin, avec l'inauguration officielle du plateau sportif, football, tennis, où de nombreuses animations sont prévues.

Le TC Augny dispose d'une formule à tarif réduit pour celles et ceux qui souhaiteraient s'inscrire et jouer à la belle saison jusqu'à fin septembre.

Renseignements et inscriptions :
secrétariat du Cercle Saint-Jean, 03 87 63 79 51,
ou tennis.augny@fft.fr

Dans le romantique parc Simon d'Augny

Des jardins publics et privés ouvrent leurs portes ce week-end pour la 13^e édition des Rendez-vous aux jardins. Le méconnu parc Simon d'Augny vaut un petit détour.



Record d'affluence battu pour sa 11ème édition !!



481 coureurs inscrits au départ de la 11ème édition de la St Blaise, notre course vient de battre tous ses records d'affluence. Nous sommes, si certains en doutaient encore, une course reconnue au niveau régional et son adhésion au Challenge du Pays Messin ne fait que renforcer cette notoriété. Sans oublier, les courses enfants de CP à CM2 qui ont animé cette journée.

Pour la première fois sur notre épreuve, un équipage de 10 personnes a accompagné Antoine sur le parcours en Joëlette. Un bonheur visible pour ce jeune ado.



Même si le soleil ne fut pas au rendez-vous, les compétiteurs ont particulièrement apprécié le nouveau tracé 2015 d'une distance de 15.2 km avec 340 mètres de dénivelé positif. **Nicolas BONTEMS**, déjà vainqueur des 2 dernières éditions, a terminé premier de l'épreuve en **57'59**, devant Anthony PARRICO et Jérôme VASSEUR respectivement en **1h00'10** et **1h00'18**. C'est visiblement le choix des chaussures, typées terrain gras, qui aura fait la différence, car la pluie, tombée les derniers jours avant la course, avait rendu les chemins glissants et boueux.

Nous n'oublions pas nos féminines, qui ont été particulièrement présentes, et les 3 lauréates de cette année : Tatiana GUESADA – Valérie MUTHIG et Hélène ZEMANN respectivement en 1h13'37 – 1h16'33 et 1h19'01

La pluie s'est d'ailleurs invitée au moment de la remise des prix, mais n'a pas entamé la joie des vainqueurs qui sont venus chercher leur trophée sur le podium. Ces derniers ont été remis par nos sponsors et partenaires : Yves CAVAGNI et Chantal LEMIRE (représentant la mairie d'Augny), Jacqueline SCHNEIDER Directrice de Groupe pour la BPALC, Josiane MAURICE administrateur pour l'ACEF et Maxime CORBARA pour CHULLANKA. Sans oublier les établissements BICHWILLER qui ont fleuri les mains de nos compétitrices par la remise d'une composition florale à chacune des finisseuses.



Nous remercions l'ensemble des membres du club, les bénévoles, les services techniques de la commune d'Augny et de Jouy aux Arches ainsi que tous nos sponsors sans qui cette compétition ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.



HISTOIRES A GRANDIR DEBOUT

THEATRE SOUS LA PLUIE

Samedi 13 juin a eu lieu à l'arrière du domaine de Mazenod, en plein air, la représentation d' "*Histoires à grandir debout*" par les enfants et adolescents de 3 à 18 ans , sur le thème de la discrimination.

Ce projet est mis en place par le Théâtre Sous la Pluie depuis maintenant 2 ans. L'an dernier la représentation avait été itinérante dans le parc Simon. Cette année c'est un dispositif de public en carré qui a été utilisé.

L'objectif de ce projet, soutenu depuis le début par la Ville d'Augny et le Conseil Régional de Lorraine rejoints cette année par le Conseil Général de la Moselle dans le dispositif "Cabanes", est d'amener les jeunes, au travers de réflexions, d'improvisations et de réalisations théâtrales vers la citoyenneté.

Le spectacle a commencé par la représentation des 3-6 ans, dans un petit espace qui leur était réservé, autour d'un décor fait d'un amas de cartons qui devra finir par s'écrouler, traitant de la différence des carottes et des poireaux. Plus de 200 spectateurs étaient déjà présents quand sont arrivés ensuite 21 jeunes avec chapeau de mousquetaire, cape et grand nez, prenant à partie les spectateurs dans la tirade du nez de Cyrano de Bergerac.

Les plus jeunes ont ensuite interprété avec brio "*la guerre des couleurs*", traitant d'une manière originale de la dictature et du refus des autres, bravant la difficulté de se faire entendre par un public entourant l'espace scénique.

Sans aucun temps mort, sur une musique de cinéma muet, le public a ensuite suivi avec tendresse et émotion un enchaînement de très courtes scènes sur les relations de couple et l'amour avant que n'apparaisse du balcon de la façade arrière du domaine de Mazenod, Roxane et son double contemporain Roxy, écoutant les mots d' amour de leur prétendant respectif soufflés par un coach de qualité: Cyrano de Bergerac. C'est après cette dernière scène interprétée par les adolescents que les 39 acteurs de ce spectacle ont pris à partie les spectateurs avec des citations tantôt poétiques, tantôt pleines d'humour, avant d'édifier avec tous les décors éparpillés, dans des cris de joie et de révolte d'enfants, une barricade qui finira par s'enflammer.

Un spectacle original chaleureusement applaudi par un public de parents et de quelques autres visiteurs mosellans.





Arts sans Limite a organisé une sortie culturelle à Baden-Baden, le 11 avril. Les membres de l'association visitaient le Musée Frieder Burda et la Halle Nationale d'Art, pendant qu'un groupe d'Aunéens se rendait au Musée Fabergé. Tous ont apprécié la journée.



OEUVRES DE FABRICE ET EMMANUEL PERRIN

Le Salon Artistique "Les Remarquables" s'est déroulé les 6 et 7 juin, sous un soleil radieux et au son d'un orchestre de jazz. De très belles œuvres étaient exposées, depuis la Chapelle jusque dans le Parc Simon. Cette année, l'accent avait été mis sur la sculpture.

L'événement a remporté un vif succès.





Le Cercle St-Jean, c'est un ensemble de 27 associations sportives, culturelles et de loisirs, soit plus de 1200 adhérent. Il a participé aux rythmes scolaires sur 2 périodes, du 5 janvier au 9 février 2015 et du 27 avril au 29 juin 2015, avec des jeux de société et des jeux de plein air pour la période 5, la dernière.

Participation à la restauration pour l'inauguration du plateau sportif du 14 juin 2015. Le Cercle St-Jean, c'est aussi l'organisation du vide-greniers, qui cette année encore, se déroulera le 6 septembre 2015 sur le parking Mazenod, avec restauration et buvette, puis la bourse aux jouets qui aura lieu de dimanche 15 novembre 2015 à la salle des fêtes. Petite restauration sur place.





**C'est la fête de l'école
Toutes les classes ont présenté leur
spectacle de fin d'année.
Beaucoup de travail de préparation
pour les enseignants, mais quel
ravissement pour le public venu en
nombre pour les applaudir.**



Les 26-27-28 Juin et lundi 29 : Fête Patronale et journée du souvenir

Très attendue tous les ans, mais seulement depuis 2 ans sur le site de Maze-nod, la fête patronale 2015 a réservé quelques nouveautés. Après l'inauguration avec la participation de la batterie fanfare et le pot qui s'en est suivi en présence de plusieurs personnalités, cette année la fête s'est déroulée dans l'ambiance médiévale, avec la « CONFRERIE DE LA MALMORE » en costumes d'époque avec leur campement, des combats de chevaliers, une initiation au tir à l'arc. Le feu de la St Jean ainsi que le feu d'artifice toujours



axés sur le médiéval, ont réservé quelques agréables surprises et leurs succès n'ont pas failli encore cette année. La décoration dans le village et sur le site de la fête qui a été réalisée par nos bénévoles avec la participation également du périscolaire, des parents d'élèves et d'Handas pour la réalisation de fanions, oriflammes, écussons, potences et le prêt de costumes, nous ont transportés dans une autre époque pour le plus grand plaisir de tous. La partie musicale avec les « free birds » « over the top » et « célébration » ont permis aux virtuoses de la danse de se détendre. Pour la restauration quelques nouveautés jarrets à la broche et sangliers, en plus des prestations habituelles saucisses, merguez, hamburger etc... ont satisfait les plus affamés. La tournée des rubans dans le village le dimanche matin, a été assurée comme tous les ans avec plaisir par les ados du village et les parents. Le tirage de la tombola dimanche en fin d'après midi, a fait d'heureux gagnants.



Journée du Souvenir
avec la participation
des enfants

CETTE ANNÉE ENCORE, LE COMITÉ DES FÊTES QUI COMPTE ACTUELLEMENT 86 ADHÉRENTS, A UN CALENDRIER BIEN CHARGÉ EN MANIFESTATIONS. MAIS C'EST TOUJOURS AVEC PLAISIR QU'IL OEUVRE DANS L'INTENTION DE DISTRAIRE ET DE SATISFAIRE LES HABITANTS D'AUGNY ET DES ENVIRONS. SES MANIFESTATIONS, QUI DEMANDENT ÉNORMÉMENT D'HEURES DE PRÉPARATIONS ET DE MOBILISATIONS SUR LE TERRAIN, SONT RÉCOMPENSÉES PAR LE SUCCÈS OBTENU À CHAQUE FOIS.

Le 06 Avril : Chasse aux œufs dans le Parc Simon

Organisée pour la 2^{ème} fois avec l'aide du périscolaire, des parents d'élèves, de Handas et de la Mairie, cette chasse aux œufs, malgré la fraîcheur de ce mois d'avril, a encore remporté un vif succès avec plus de 220 inscriptions d'enfants scolarisés à Augny, et c'est environ 700 personnes qui ont flâné dans les allées du parc, accompagnées par nos 2 mascottes en lapin.



Les enfants ont été récompensés par des sachets de friandises en chocolat et les rayons du soleil ont illuminé cette fin d'après-midi, pour profiter en famille ou entre amis des nombreuses animations mises à dispositions gratuitement sur le site : stand maquillage, chamboule tout, initiation au dessin avec gommettes et crayons de couleur, concours de dessins, mini ferme.

La restauration été assurée par les bénévoles du Comité des fêtes et le stand confiserie par notre ami Max. Cette journée s'est terminée en présence de nombreuses personnalités autour du pot de l'amitié.

Le 07 juin : Journée champêtre avec l'A.F.C.S.M Marly

Comme les autres années le Comité des fêtes a participé avec l'A.F.C.S.M de Marly à la journée champêtre, qui a remporté un vif succès également.

Après le pot de bienvenue, ce sont plus de 150 personnes qui se sont retrouvées autour d'un barbecue pour passer un bon moment en famille et entre amis, sous un beau soleil.

LE 13 JUILLET : Bal et retraite aux flambeaux

Pour ne pas faillir à la tradition, le comité des fêtes organise sur le site arrière de Mazonod son traditionnel bal avec animation assuré par « CAMARATA » pour le plaisir des danseurs et la retraite aux flambeaux pour le plaisir des petits et des grands à la tombée du jour.

Le stand restauration et buvette tenu par nos bénévoles toujours présent pour régaler les affamés.

Le 30 Août : Marché du terroir et pique-nique

A l'arrière de Mazonod avec l'aide de quelques bénévoles, se tiendra notre 3^e marché du terroir, en même temps que le traditionnel pique nique.

Le choix des produits proposés par les producteurs réjouiront les palais. Un château gonflable permettra aux enfants de se divertir et la buvette, tenue par le comité des fêtes, de se désaltérer dans la bonne humeur. Notre ami accordéoniste Marc DELATTRE animera cette journée pour les amoureux de la danse. Des barbecues, tables et bancs seront mis comme chaque année à disposition par le Comité des fêtes pour passer en famille ou entre amis une très agréable journée. Une vente d'enveloppes gagnantes sera proposée avec de nombreux lots.

Le 11 Octobre : Marathon de la Mirabelle

Des bénévoles de notre comité, seront présents, pour assurer la sécurité et le ravitaillement sur le parcours du marathon de la Mirabelle qui traversera le Parc Simon d'Augny.



Le 27- 28 et 29 Novembre : Marché de Noël

Pour la 6eme année consécutive, se tiendra notre marché de Noël sur le parking de Mazenod, sous 7 chapiteaux ainsi que dans la chapelle et le sous-sol. Sur demande des exposants et des bénévoles, vu le travail que cela implique ce marché de Noël se déroulera cette année sur 3 jours. Avec la réputation qu'il a acquise et son succès toujours grandissant, nous avons été obligés cette année de faire une pré inscription concernant les exposants, étant quand même limités pour le nombre de places. Notre comité tiendra toujours son stand restauration et buvette dans une ambiance conviviale et festive. Le père Noël sera présent encore cette année pour accueillir les enfants.

Le 31 Décembre : Réveillon de la St Sylvestre.

Comme tous les ans, le réveillon de la St sylvestre qui se tiendra à la salle des fêtes, sera préparé et organisé par le Comité des fêtes. La qualité de ses prestations, dans un cadre admirablement décoré par notre équipe, n'a plus besoin de publicité qui se fait de bouche à oreille et nous sommes toujours complets.

Les bénévoles du Comité des Fête seront heureux de vous accueillir à toutes ses manifestations et vous espèrent nombreux.

Edith JAMMART



Venez satisfaire votre curiosité ou votre envie de faire de la musique.
Plus d'infos Eric, 06124965337, / batteriefanfareaugny.com ou

president@societesaintececile.com

La Mairie du 9^{ème} arrondissement de Paris est installée dans l'hôtel particulier d'Augny

Au XVIII^{ème} siècle, **Alexandre Marc Estienne d'Augny**, fermier général de son état, fait l'acquisition d'un terrain de 10000m², dans un quartier de Paris très à la mode.

Il y fait construire un hôtel particulier et y installa **Mlle Beauménard**, dont il est éperdument amoureux. Mais cette dernière ne se contente pas longtemps de son fermier général, et à force de tromperies, Alexandre d'Augny finit par la congédier.

Il restera longtemps inconsolable, mais finira tout de même par épouser Mlle **Liacourt** de l'Opéra. Pendant la révolution, il fut l'un des seuls fermier généraux à ne pas avoir été guillotiné.

Il vécut dans son hôtel particulier jusqu'à son décès le 17 Janvier 1798.

N'ayant pas eu d'enfant, ses deux cousins germains se partagèrent ses biens, dont l'hôtel particulier qui fut loué.

C'est là que les locataires, le Marquis de Livry et son épouse y installèrent un des plus célèbres club de Jeux d'Europe : « Le Club des Etrangers ».

De nombreuses fêtes et bals étaient organisés, on venait jouer masqués et parfois perdre des sommes considérables.

Les jeux commencèrent à décliner jusqu'à leur interdiction en 1826, sous Louis Philippe.

La ville de Paris achète alors l'hôtel en 1848 et c'est en 1860 qu'il accueille la mairie du 9^{ème} arrondissement.

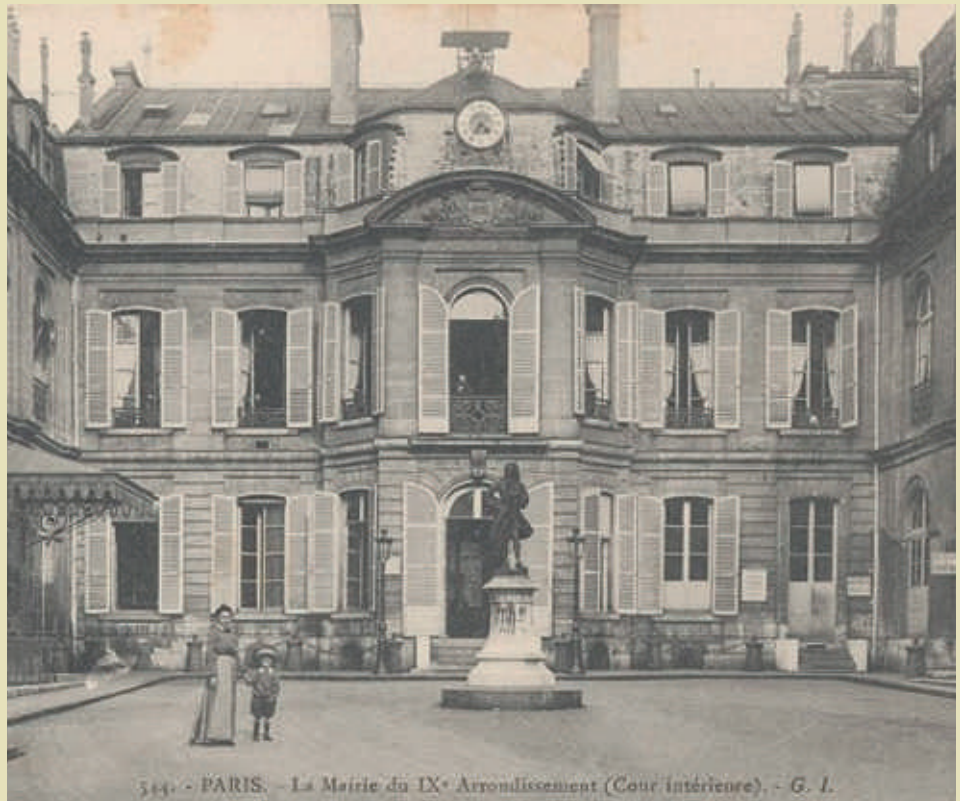
En 1932, on installa un monument aux morts dans la cour, puis un bronze de SICARD représentant une allégorie de la « Victoire ». On peut encore le voir de nos jours à droite dans l'allée. La mairie s'est peu à peu dégradée jusqu'en 1970.

Entre 1980 et 1985, il a subi une restauration et un complet réaménagement.

On peut ainsi encore admirer les splendeurs de ses décors, témoins d'une histoire riche et mouvementée.

Chantal LEMIRE

D'après Site de la mairie de Paris 9^{ème}
Sur une idée de Jean Fontaine



LE RECENSEMENT DONNE DES DROITS

Inscription sur les listes électorales,
Appel de préparation à la défense (JAPD)
Inscription aux examens et concours
Permis auto et moto.

Qu'est ce que le recensement ?

Le recensement est une démarche administrative, **à caractère obligatoire**, qu'effectue chaque français (ou son représentant légal), dès l'âge de 16 ans.

Qui est concerné ?

Tous les hommes et les jeunes femmes (nées à partir du 1^{er} janvier 1983), ayant la nationalité française doivent se faire recenser à compter de la date de leur seizième anniversaire.

Quand et comment se faire recenser ?

Pour ce faire, il suffit de se présenter à la mairie du domicile, ou au consulat pour celui qui réside à l'étranger, **à 16 ans**, muni du livret de famille des parents, de sa carte d'identité ou de son passeport. Une attestation de recensement est remise aux intéressés. La présentation de ce document sera nécessaire pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'au permis de conduire (auto et moto) entre 16 et 18 ans.

L'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

L'appel de préparation à la défense est placé sous la responsabilité du ministre de la défense. Il a pour objectif de sensibiliser les jeunes français (filles et garçons) aux questions de la défense.

L'information délivrée au cours de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) s'inscrit dans la continuité de l'enseignement sur les fondements de la défense nationale dispensé dans les établissements scolaires. Il contribue à renforcer le lien entre les armées et la jeunesse.

Les jeunes français participent à cette journée obligatoire entre leur 16^{ème} et leur 18^{ème} anniversaire. Ils sont convoqués 45 jours avant par le bureau du service national. L'appel de préparation à la défense a commencé à l'automne 1998 pour les garçons et a débuté en avril 2000 pour les filles.

Organisation :

La journée est organisée sur des sites militaires, à proximité du domicile des jeunes. Ces derniers reçoivent une indemnité forfaitaire de transport et sont nourris le midi sur place. Les jeunes sont accueillis par le personnel chargé du service national, ainsi que par des cadres militaires.

Contenu :

La journée comporte une série d'enseignements sur les principes généraux de la défense et ses moyens pour montrer qu'elle est l'affaire de tous, sur le devoir de mémoire. Enfin, une évaluation des acquis scolaires fondamentaux est organisée afin de détecter les difficultés de lecture chez certains jeunes pour notamment les orienter vers des structures sociales appropriées.

La possibilité de participer à une préparation militaire, une forme de volontariat (militaire ou civil) ou de souscrire un engagement dans la réserve est également présentée.

LE CERTIFICAT INDIVIDUEL DE PARTICIPATION (CIP) A L'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Un certificat individuel de participation est délivré à l'issue de cette journée. La présentation de ce dernier est nécessaire pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle publique, ainsi qu'au permis de conduire (auto et moto) dès l'âge de 18 ans.

Programme des soirées culturelles organisées par Béatrice GLATTFELDER



Chorale
CHŒUR NATIONAL DE LORRAINE

13 SEPT. 16:00 • Eglise d'Augny



Théâtre
LE CHEMIN DES PASSES DANGEREUSES

24 OCTOBRE 20:30 • Chapelle d'Augny



One man show
JULIEN EN ROUTE VERS L'OLYMPIA

21 NOV. 20:30 • Salle des jêtes d'Augny

Les gouttes de pluie sur ton vieux casque

La brume suspendue en silence sur les collines échanrées,
Passe le souffle du vent à travers le plat,
On pourrait se sentir seul, si ce n'était pour une chose
Le crépitement des gouttes de pluie sur ton vieux casque.

Tu ne peux pas t'empêcher d'être là assis seul,
Pensant à cette guerre et à ces trucs de héros et puis
Tu t'interroges, s'ils avaient emmêlé ces choses,
Pendant que la pluie continue à crépiter sur ton vieux casque.

Quand tu sors avec ton uniforme pour faire ta part des choses
Tu fais simplement ce que tu es supposé faire,
Et tu ne prends pas le temps de chiffrer ce que tu as perdu ou gagné
C'est l'esprit du jeu qui t'aide à t'en sortir.

Mais là-bas à la maison, elle attend, en écrivant des petits mots pour t'encourager,
Et chaque nuit elle offre une prière,
Et elle espère juste que son soldat de fils reste en vie,
La mère du soldat qui est là bas.

Et les gars, c'est elle le héros de cette grande et affreuse guerre,
Et le vent transporte sa prière sur le plat,
Et, ne reconnais-tu pas ses larmes et non pas la pluie
Qui continue à crépiter sur ton vieux casque ?

**2 Lt J .Hunter WICKERSHAM, né le 3 février 1890
89 ° Division**

**Poème lu par les écoliers lors de la
cérémonie
du Souvenir au Monument aux Morts
Le lundi 29 Juin 2015**

On les voit un peu partout dans le village.

Ce sont les agents des services techniques de la commune qui, sous la direction de Dominique BARTHELEMY, interviennent, tout au long de l'année, et réparent, entretiennent les locaux et divers espaces.

Les heures de travail effectuées par nos services techniques en quelques chiffres:

- 5424 heures pour les espaces verts, dont 1200 au parc Simon
- 982 heures pour l'organisation des diverses manifestations
- 912 heures pour l'entretien des bâtiments
- 487 heures pour l'entretien des chemins et plans stabilisés
- 635 heures pour l'entretien des voiries

Soucieuse de permettre à des jeunes de se former aux métiers des travaux paysagers où travaux d'aménagements, la commune accueille deux stagiaires :

Nicolas GROSS en contrat d'apprentissage depuis septembre 2013.

Depuis septembre 2015, il prépare une session BEPA Travaux d'Aménagement.

Jean-Henri CAPPA en contrat d'avenir depuis le 05 Janvier 2014 pour 3 ans. avec une formation CAPA travaux paysagers au CFA de Courcelles Chaussy.

Sa formation est prise en charge à 80% par le Conseil Régional.

Leur maîtres de stage sont :

- Dominique BARTHELEMY
- Thierry BICHWILLER



Marc RENEL a fait valoir ses droits à la retraite fin 2014.

Il avait auparavant passé une grande partie de sa carrière à Augny. Engagé comme ouvrier professionnel stagiaire en 1984, puis titularisé en 1985, il a franchi toutes les étapes pour atteindre le grade d'agent de maîtrise principal.

Julian CASSIOLA, après avoir passé quelques années à la ville de Metz a intégré l'équipe des services techniques de la commune

Souhaitons une longue et belle retraite à Marc, et bienvenue à Julian.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

les Terres
de Jim



2^e ÉDITION

11 AU 13
SEPT
2015

METZ

BASE AÉRIENNE 128
MARLY-FRESCATY

Les Terres de Jim

Chaque année dans une région de France différente, Les Terres de Jim est l'occasion pour les familles de découvrir l'agriculture sous toutes ses formes dans un univers scénographique

Un site exceptionnel proche de Metz sur plus de 120 hectares

L'ancienne **base aérienne 128 de Marly-Frescaty** est une base de l'armée de l'air française, en activité de 1909 à 2012. C'est un lieu unique, qui jouit d'une situation géographique exceptionnelle. Située à l'ouest de l'agglomération messine, à cheval sur les communes d'Augny, Marly et Moulins-les-Metz, et nichée au cœur de la Grande Région, la BA 128 bénéficie d'un espace multi-frontalier comptant plus de 11,4 millions d'habitants.

Localisée stratégiquement, à l'interface entre zone urbaine et espace rural périurbain, l'ancienne base aérienne est accessible depuis l'A31 et la rocade sud. Desservie par les transports en commun et située à proximité de l'aéroport régional, elle côtoie l'Actisud, l'une des plus importantes zones commerciales de France.

LE 13 JUILLET

**BAL ET
RETRAITE AUX FLAMBEAUX**

LE 30 AOUT

**MARCHE DU TERROIR
ET PIQUE - NIQUE**

LE 06 SEPTEMBRE

VIDE GRENIERS

LE 11 OCTOBRE

MARATHON DE LA MIRABELLE

Ils ont vu le jour...

Alexane HIEGEL CHATEAUX,	le 19 Décembre 2014
Thomas CARDINEAUX,	le 23 Décembre 2014
Paul PETRY,	le 07 Janvier 2015
Janane ZIDOUN,	le 4 Février 2015
Martin LEMAN,	le 5 Avril 2015
Léo MULLER,	le 13 Mai 2015
Faustine HURSTEL,	le 25 Mai 2015
Anna CAMPIONE,	le 19 Juin 2015
Elsa MICHEL	le 28 Juin 2015



Ils se sont unis...

Le 13 Juin 2015
Pascal BELLENGER
et Anne-Brigitte MONTAGNE

Ils nous ont quittés en 2015

Le 07 Janvier : Andrée DIDELOT née LALLEMANT
 Le 07 Mars : Joëlle MICHEL née AMBROISE
 Le 10 Mars : Marie CHARFF née WATIER
 Le 21 Mai : Christiane OSTATEK née CHUDAS
 Le 31 Mai : André AGOSTINI
 Le 15 Juin : Roger PHILBERT
 Le 29 Juin : Christian KONTZ
 Le 04 Juillet : Camille RICHARD



Canicule
5 conseils pour prévenir les risques

- Buvez fréquemment et abondamment**
(une bouteille 1,5 litres d'eau par jour minimum et même si vous n'avez pas soif)
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais**
(ouvrez fenêtres et volets la journée, aérosolez le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour**
(douche, bain, brumisateur ou gel de toilette mouillé, sans eau salée)
- Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais**
(bibliothèque municipale, supermarchés...)
- Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide**
(notamment auprès de votre mairie)

Logos: République Française, Préfecture de l'Aube, ANPE

Pour plus d'information :
0821 22 23 00

www.sante.gouv.fr/canicule/

Waves c'est 50 enseignes,
des restaurants ouverts
7J/7 de 9h à minuit !
Et aussi des jeux pour
les enfants et des spectacles
tous les jours...

waves
ACTISUD
is all you need

CENTRE COMMERCIAL WAVES ACTISUD - Moulins les Metz
www.wavesactisud.com  Wavesactisud